

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2008

1. DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET ASSAINISSEMENT : NETTOYAGE DES RESEAUX.

Le nettoyage des réseaux a nécessité plusieurs interventions non prévues au budget primitif 2008. La réalisation des travaux d'entretien supplémentaires entraîne une augmentation de crédits à l'article 615 du Budget Assainissement pour un montant de 1 200 €. Le CM décide la modification budgétaire ainsi qu'il suit : + 1200 € au 615 à prendre pour 570 € sur le 621 ; pour 130 € sur le 654 ; pour 500 € sur le 673.

2. DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET GENERAL : ACQUISITION D'UN CAMION.

Le camion actuellement utilisé pour toutes les tâches communales date de 1990 et n'est plus réparable. La dernière panne concerne la « direction » du véhicule et peut mettre en danger la sécurité des utilisateurs. Le Maire propose à l'assemblée le remplacement de ce matériel. Une proposition a été faite par le Garage CIGAMM, 65, Route de Paris à MEAULNE, pour la vente d'un véhicule d'occasion au prix de 4 000 €. Le CM, considérant l'urgence du remplacement du matériel, AUTORISE le Maire à procéder à l'acquisition ; décide la modification budgétaire ainsi qu'il suit : + 4 000 € à l'article 21571 d'un nouveau programme 279, à prélever sur l'article 2315 du programme 268 correspondant à l'aménagement du giratoire pour lequel les travaux ne débiteront pas cette année.

3. PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES.

A l'appui des pièces fournies par Madame Le Receveur, Monsieur le Maire informe les conseillers de la liste des produits irrécouvrables concernant des factures impayées malgré les poursuites diligentées. Le CM accepte les demandes d'admission en non-valeur pour un montant de 83,31 € pour le budget communal et 163,84 € pour le budget assainissement ; dit que les opérations comptables seront réalisées article 654 des budgets 2008 concernés.

4. SIVOM Nord Rive Droite du Cher : APPROBATION DES STATUTS DU SIVOM ET CHOIX DES COMPETENCES OPTIONNELLES.

Le CM approuve la modification statutaire délibérée par le comité syndical du SIVOM le 14 février 2008, et adhère à la compétence optionnelle suivante :

Service Assainissement Non Collectif : **Option 3** : contrôle et gestion d'ouvrages d'assainissement non collectifs sur l'ensemble du territoire communal.

Pour ce qui concerne le service d'assainissement collectif et ses options 1 et 2, le Conseil Municipal estime que les représentants du SIVOM réunis en Mairie le 13 octobre n'ont pas apporté de précisions suffisantes notamment en terme de financement. Il demande en outre des informations supplémentaires, en attente de disposer d'un budget prévisionnel.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Convention avec l'URCAM** : à la demande de la Sous-Préfecture, quelques modifications sont à apporter à la rédaction du document qui sera entériné lors de la prochaine réunion de CM.

➤ **Acquisition d'un broyeur** : le matériel utilisé actuellement est très vétuste et entraîne des réparations onéreuses. Le remplacement de certaines petites pièces pourra cependant permettre de terminer la saison de broyage. L'acquisition d'un nouveau matériel sera programmée pour 2009 après un appel d'offres avec éventuellement possibilité de reprise. L'alternative du recours à une entreprise privée pour effectuer en prestation de service le broyage pourrait aussi être envisagée, à titre de comparaison.

➤ **Démolition des bâtiments face à l'église dans le cadre du projet de locatifs** : elle est prévue pour décembre. Les gouttières et cheminées qui menaçaient ont été démontées. Une réunion aura lieu en Mairie le 29 octobre à 17 h 30 avec le Directeur de l'Office d'HLM Allier, l'architecte en charge du dossier et l'architecte des Bâtiments de France pour redéfinir la suite à donner au projet. Ce dernier génère une discussion sur la priorité à donner ou à la réhabilitation du bâti actuellement en très mauvais état ou la réalisation de neuf comme décrit dans l'actuel permis de construire.

➤ **Enfouissement du réseau basse tension dans la rue des Dames** : le début de chantier prévu le 13 octobre est reporté par CEE au 20. La circulation sera déviée dans les deux sens par la Rue du Lavoir où le stationnement sera interdit. Le chantier devrait durer jusqu'au 21 novembre.

- **Gros entretien des fossés :** le long des chemins, lieudits La Croix-Jamard, Bourdinière, Les Godignons, Le Vernet. Les travaux seront exécutés en novembre.
- **Limitation de vitesse face à la maternelle et sur l'amorce de la Route d'Hérisson :** elle est, par arrêté municipal, fixée à 30 Km/h et sera signalée par l'installation de panneaux appropriés.
- **Visite de Monsieur Jean MALLOT, député :** les conseillers sont invités à participer à cette réunion qui aura lieu le 27 octobre. Les diverses attentes de la Commune pourront y être évoquées.
-
- **Elaboration du PLU :** les divergences de points de vue sur la notion de « constructibilité » entre la DDE et ERDF pourraient amener à reconsidérer le plan de zonage. A cet effet, une nouvelle réunion avec les services de l'Etat est prévue le 20 octobre.
- **Etude sécurité routière au carrefour du Cheval Blanc :** les techniciens du bureau d'étude ont réalisé des comptages et recueilli sur place les remarques de plusieurs riverains. Leur premier bilan devrait intervenir fin octobre.
- **Association UDAM :** l'Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 10 octobre 2008 et a donné lieu au renouvellement du bureau. A cette occasion, des remerciements sont particulièrement adressés à Monsieur Robert GENEST et sa famille qui ont, pendant presque 20 années, activement participé au bon fonctionnement de l'association.
- **SIESS Vallon et Communauté de Communes du Pays de Tronçais :** les délégués rendent compte des dernières réunions auxquelles ils ont assisté.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mercredi 12 novembre 2008 à la Mairie à 20 h 30. La suivante pourrait avoir lieu le mercredi 10 décembre 2008 à la Mairie à 20 h 30.